

Le poète et l'anarchiste : du côté de la pauvreté errante à la fin du XIXe siècle

Jean-François Wagniard

2007

Table des matières

Le mauvais pauvre et la pauvreté errante : classe vagabonde, classe dangereuse ?	3
L'exclusion : un consensus politique ?	5
Les anarchistes, réfractaires de l'exclusion	7
Anarchisme et littérature : l'expérience du trimard	8
Une littérature engagée aux côtés des exclus : une contre-culture populaire . . .	10
L'innocent, le rejeté et le révolté	11
L'État, voilà l'ennemi !	12
De l'amour du pauvre et de la fraternité	13
Pour le peuple uni	15
Un combat pour la dignité	15

Sous la III^e République, la marginalité se construit à travers le paradigme du mauvais pauvre incarné par la pauvreté errante : la plaie sociale où se rejoignent les ombres de la délinquance, du juif (plaie « raciale »), de l'antisocial, du fou et du dégénéré (plaie hygiénique mais aussi pathologique) ou de l'anarchiste (plaie politique).

Le développement et la pertinence des nouveaux moyens de normalisation montrent dans les années 1880 le pouvoir de l'idéologie d'exclusion. Dans les représentations dominantes, tout participe de l'unité nécessaire de la société contre les éléments perturbateurs. De fait, le mauvais pauvre se différencie de plus en plus des classes populaires, provoquant un sentiment de rejet généralisé. Cette partie de l'humanité menacée fait l'unité contre elle car trop proche et peu maîtrisable. La société engendre des monstres dont elle ne sait guérir, mais qu'il lui faut mépriser, haïr mais aussi canaliser, réprimer et même pour les plus dangereux d'entre eux, enfermer et détruire.

En prenant la défense de ces révoltés, déracinés ou victimes de la société, les anarchistes comme les poètes et les écrivains, issus pour la plupart des marges littéraires d'avant 1914, s'opposent à un modèle politique et social républicain et libéral. Ils révèlent aussi, dans leurs écrits, un autre aspect de l'identité misérable à la fois plus réaliste et plus révolutionnaire. Mais, quel peut être l'impact de leurs interventions dans une société où dominent largement les idées d'exclusion ?

Le mauvais pauvre et la pauvreté errante : classe vagabonde, classe dangereuse ?

Il est difficile d'appréhender les caractères du mauvais pauvre à la fin du XIX^e siècle tant la marginalité se caractérise par sa grande fluidité. Dans le principe, il s'agit toujours, en continuité avec les périodes précédentes, de séparer ceux qui méritent d'être secourus de par leur infirmité ou leur impotence des autres qui simulent et menacent les personnes. En fait, du moins jusqu'aux lois sociales de la première décennie du XX^e siècle, s'il existe un bon pauvre, il ne vagabonde pas et a le comportement de l'indigent dont on n'accepte la présence que parce qu'il est reconnu en tant que tel.

Parmi les groupes misérables reclus aux périphéries de la société, on distingue le vagabond et le mendiant, souvent associés l'un à l'autre¹, le souteneur et la prostituée, également considérés comme des individus sans aveu. Même Français, les tsiganes sont perçus comme étrangers et comme les plus dangereux et les plus vicieux des vagabonds, accusés de tous les maux par une presse haineuse et xénophobe. D'autres populations sont accusées, comme les apaches, bonneteurs, joueurs des rues associés comme les souteneurs à des « vagabonds spéciaux » par la loi de 1885. Errants également les gens de la route, saltimbanques, colporteurs, chanteurs ambulants mais aussi, et de loin les plus nombreux², des manouvriers et journaliers aux activités précaires et itinérantes. Ces migrants souvent déracinés par les crises de la fin du XIX^e siècle cherchent souvent refuge dans les villes ou errent dans les campagnes. Partis sur les routes dans les années 1870-1880, ils deviennent des « chevaux de retour » sans espoir, rejoints par des contingents toujours plus jeunes de vagabonds issus des couches inférieures des classes laborieuses,

1. Le vagabond est défini par l'article 270 du Code Pénal comme celui qui n'a « ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exerce habituellement ni métier ni profession ». Le mendiant est associé au vagabond par le Code et les juristes (L. Rivière, *Mendiants et vagabonds*, 1902) surtout quand il s'agit de punir les délits aggravants (art. 277 à 279, 281 et 282 : travestissement, armement, violence, faux papiers).

2. Cf. J.-F. Wagniar, *Le vagabond à la fin du XIX^e siècle*, troisième partie : « Pour une sociologie historique du vagabondage », Belin, Paris, 1999, p. 209-309.

mais aussi par des artisans des vieux métiers du textile, du cuir ou du bois, souvent « déqualifiés ». L'errance unifie les positions sociales par le bas.

L'image négative de ces groupes « déviants », colportée par les textes politiques et juridiques, révèle la véritable dimension des représentations : la criminalité. Définie par la négation des valeurs admises, l'errance représente une malédiction, jetant les individus dans un univers où dominent la violence et les conceptions pathologiques, scientistes et racistes³. Tous les visages de l'errance entrent dans le domaine de la pathologie médicale dès la première moitié du XIX^e siècle, incarnant la folie et la dégénérescence. Le vagabond devient à la fin du siècle « le prisme à travers lequel on pourra distribuer toutes les catégories de fous et d'anormaux »⁴. Projeté sur les routes par la folie, il appartient à cet « envers de la société ».

Si l'errant y gagne en « déresponsabilité », il devient, à défaut d'être dangereux, un faible, un neurasthénique, un déséquilibré mental. Même le vagabondage « volontaire » est décrit comme « une paranoïa ambulatoire »⁵. Dans tous les cas, la société n'a rien à attendre de ces parasites et de ces dégénérés, impulsifs, excessifs, excités, déséquilibrés, antihygiéniques. Toutes les descriptions semblent rappeler la primitivité et l'animalité du vagabond, comme celle de la prostituée. Pour le professeur Lacassagne, « les vagabonds recherchent les deux satisfactions primordiales de nature animale : la faim et le plaisir sexuel. Manger et coïter »⁶. Parallèlement à l'anthropologie, et la justifiant, toute une science du repérage continue de se développer avec les recherches anthropométriques. Les études de la capacité crânienne, de la taille, des critères physiques permettent de classer et de distinguer les différents types de délinquants.

Dans les discours, la marge est étroite entre l'extra-social, l'asocial, réfractaire aux lois et l'antisocial qui met en péril la société par son agressivité criminelle. Ils conduisent à un renforcement du contrôle social où les préoccupations des juges et des médecins se conjuguent. Automate ambulatoire, marginal, déclassé ou anarchiste errant, « l'individu suspect et présumé dangereux est toujours, selon L. Rivière, le vagabond, cet être insaisissable qui a ses moeurs particulières, son genre de vie, souvent fort opposés aux conditions générales de notre état social »⁷. À l'époque de la criminalisation maximale de l'anarchiste et du pauvre errant, problèmes sécuritaires que les autorités mettent en parallèle, le nomadisme libertaire est dénoncé. Les errants représentent les pires désordres et cette contagion mortelle qui menace toute la société. Ils sont d'autant plus nuisibles pour les juristes nourris au positivisme qu'étant aptes au travail, ils le refusent et ne font aucun effort pour se procurer des ressources avouables. Ces misérables appartiennent toujours « aux classes dangereuses » ou plutôt, pour reprendre un terme plus contemporain, à la « classe vagabonde ». D'après T. Homberg, cette catégorie peut se caractériser

3. La légende du juif errant contribue à enraciner l'idée que les juifs sont des errants et des étrangers. H. Meige, étudiant de Charcot, est aussi victime de préjugés communs à l'époque : « N'oublions pas qu'ils sont juifs, et qu'il est dans le caractère de leur race de se déplacer avec une facilité extrême ». Cf. E. Knecht, *Le mythe du juif errant : essai de mythologie littéraire et de sociologie religieuse*, PUG, Paris, 1977 et H. Meige, *Études sur certains névropathes voyageurs : le mythe du juif errant de la Salpêtrière*, thèse de médecine, Paris, 1893, p. 6 et 47.

4. J. Donzelot, *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 120. En 1888, Charcot énonce sa théorie de l'automatisme ambulatoire comitial provoqué par une crise épileptique. Il ouvre alors vingt années de recherches sur « la folie des routes », l'automatisme ambulatoire ou la dromomanie. Entre 1875 et 1910, on recense plus d'une centaine d'ouvrages et de thèses de médecine sur le sujet.

5. Pour F. Dubief (*La question du vagabondage*, 1911), 40 à 60% des vagabonds sont atteints de déséquilibre mental. En 1890 (« Le vagabondage et son traitement » dans *Annales d'hygiène et de médecine légale*), Benedikt trace les traits du vagabond congénital, dont les éléments prédisposants comme la neurasthénie morale et intellectuelle.

6. A. Lacassagne, *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, A. Stock, Lyon, 1899, p. 304.

7. L. Rivière, *Mendiants et vagabonds*, op.cit., p. XI.

comme « une classe d'individus pour laquelle il n'est ni famille, ni travail régulier, ni domicile fixe »⁸. Elle est associée à l'ensemble de la marginalité sociale, politique et morale qui porte la folie, devenue « le stigmate d'une classe qui a abandonné les formes de l'éthique bourgeoise »⁹.

C'est cette image repoussée qui l'oppose à une pauvreté acceptable car sédentarisée, contrôlée et assistée par les organisations philanthropiques, mais souillée par la présence de ce groupe de déviants. « Le vagabond criminel », soit par vice, soit par dégénérescence, produit toute une littérature qui s'inspire de la peur de l'étranger. Vacher, le vagabond égorgeur de bergers, est à la fois fou et sadique, coupable et irresponsable : un monstre qui, même mort, continue de hanter les mémoires collectives. Ces thèmes négatifs envahissent les campagnes et l'errant se trouve alors en rupture avec son milieu d'origine. Il faut attendre le début du XXe siècle pour que, dans un but répressif, chacune des figures qui compose cette classe vagabonde soit définie par la loi dans sa pratique déviante¹⁰.

L'exclusion : un consensus politique ?

La IIIe République naissante encourage l'intégration des classes ouvrières, alors que la première partie du XIXe siècle les assimile encore à des classes dangereuses aux mœurs répugnantes, nécessitant de s'en isoler et de s'en protéger. Il faut lutter contre « la pauvreté anormale » ou le paupérisme¹¹. Le capitalisme, en imposant le travail salarié comme norme sociale déterminante, a pour conséquence de différencier le prolétaire de l'indigent et, dans un second temps, par le biais d'une politique sociale hésitante, ce dernier du mauvais pauvre. L'image du nomade est négative et condamnée pour une société qui a adopté des formes de production liées au développement de l'usine et du machinisme. Les journaliers agricoles et ouvriers vagabonds ne peuvent plus, comme autrefois, espérer vivre d'ouvrages réguliers, tellement le besoin réel de cette main-d'oeuvre se réduit.

Dans cette stratégie de fixation des populations, la société s'appuie sur les structures « canalisantes » qui permettent de fixer la population afin qu'elle puisse intégrer par elle-même ses propres références autour de la famille, du logement, de l'épargne et du travail stable et régulier, paramètres indispensables à l'intégration. Le vagabondage devient pour les dirigeants de l'époque « une violation des principes du droit naturel qui imposent le travail à l'humanité »¹². Dans les années 1880-1890, le vagabondage et la mendicité, « professionnalisés », préoccupent de plus en plus les hommes politiques et les réformateurs sociaux. L'appui d'une opinion, savamment travaillée, justifie l'action politique des Républicains qui, s'appuyant sur l'héritage de la Révolution, partent en guerre contre celui qui a brisé le contrat social et projettent de reléguer ces indésirables. Leurs arguments s'imposent au Parlement avec la loi du 27 mai 1885 qui ne se contente pas de permettre la relégation, mais favorise aussi l'expulsion des récidivistes des villes par le biais des interdictions de séjour. Cette politique se fait au détriment des petites villes et

8. T. Homberg, *Étude sur le vagabondage*, Forestier, Paris, 1880, p. 4.

9. M. Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, Paris, 1972, p. 399.

10. La loi du 3 avril 1903 exclut le souteneur des « gens sans aveu ». Il devient passible d'une peine de trois mois à deux ans de prison. La loi du 16 juillet 1912 sur les nomades instaure notamment le carnet anthropométrique.

11. Caractérisé par « la faim lente », expression de Fourier reprise par Proudhon, *La Guerre et la Paix*, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens, 1861. Cf. G. Procacci, « De la mendicité à la question sociale », dans F.X. Merrien (dir.), *Face à la pauvreté : l'Occident et les pauvres hier et aujourd'hui*, l'Atelier, Paris, 1994, p. 36-37.

12. T. Homberg, *Étude sur le vagabondage*, Forestier, Paris, 1880, p. 7.

du monde rural qui voient affluer les errants. Face aux insuffisances de la loi et aux résistances de la magistrature, le gouvernement tente d'intensifier la répression en mobilisant les cadres locaux pour améliorer la police des campagnes et le contrôle des nomades.

Si l'enfermement sous toutes ses formes (prison, hôpital psychiatrique ou encore dépôt de mendicité) sont des méthodes impropres à résoudre le problème de la pauvreté errante, le modèle coercitif de mise au travail des vagabonds et mendiants, dur pour les réfractaires, mais secourable pour les infirmes, les malades et les chômeurs, en place dans les pays du Nord et en Belgique, fait davantage rêver les réformateurs. Même si les projets de la fin du siècle (Berry en 1894 et Cruppi en 1899) représentent encore l'errant sous le visage de l'incorrigible, ils croient aussi possible l'amendement du coupable. Il ne s'agit plus de se servir du Code comme repoussoir et distributeur de peines exemplaires mais de gérer des masses d'indigents errants qu'il faut rééduquer par le travail.

Cette distinction entre pauvres errants et ouvriers est partiellement intériorisée par les militants de la cause ouvrière. Elle révèle un consensus autour des normes de travail et de famille qui a gagné jusqu'aux dirigeants de la gauche jacobine ou marxiste, et même du mouvement anarcho-communiste¹³, attentifs au bon pauvre, mais inflexibles pour le déviant. Cela explique le manque de réaction face à une politique essentiellement répressive. Les socialistes dans leur grande majorité ne s'intéressent guère à ces pauvres errants par rapport auxquels ils ont une position ambiguë : ils considèrent souvent ces derniers comme une main-d'œuvre sans conscience politique ni syndicale, mais, par ailleurs, ils soutiennent « les bons juges »¹⁴.

Ces préoccupations humanistes ne peuvent faire oublier que le rejet des pauvres errants fait partie de la philosophie des principales organisations syndicales et politiques. En s'affirmant, le syndicalisme ouvrier et le mouvement socialiste portent sur le sous-prolétariat un jugement hostile. S'ils se prononcent pour le droit à l'assistance de ceux qui ne sont pas aptes au travail, le vagabond ou le mendiant valide reste le transgresseur « qui n'a pas de place dans le schéma républicain de la solidarité »¹⁵. Les adhérents de ce syndicalisme naissant sont éloignés et même s'opposent souvent aux ouvriers non qualifiés, nomades ou trimardeurs dans lesquels ils voient souvent l'« armée de réserve du capital »¹⁶. En liant cette marginalité sociale au système capitaliste, les socialistes en décrètent la disparition brutale en cas d'avènement de la révolution.

Cette unité apparente ne justifie pas forcément les mêmes remèdes : les républicains de gauche et les socialistes insistent sur la nécessité de progrès, d'aide aux plus démunis et d'instauration de lois sociales, mais le mouvement ouvrier dans sa majorité avalise ce processus de division, de cloisonnement, en repoussant ses propres marges. Conser-

13. P.A. Kropotkine, *Les prisons*, Bureau de la Révolte, Paris, 1890, p. 49.

14. Comme Magnaud, juge à Château-Thierry, dont les jugements à la fin du XIXe siècle sont considérés comme une provocation à l'ordre judiciaire qui l'accuse de prendre position en faveur de la liberté des pauvres à mendier et à errer. Il incarne un courant minoritaire de résistance à l'application de la loi pénale. Les radicaux voient en lui le symbole de la justice rénovée par l'esprit de solidarité, l'espoir d'une justice sensible aux malheurs des pauvres mais inflexible envers les escrocs de la finance. Élu député en 1906, il est rapidement déçu par la politique du parti radical et redevient « un magistrat pitoyable qui n'entend rien au devoir social du magistrat » selon sa hiérarchie.

15. C. Guitton, « Représentations de la pauvreté et mode de représentation des pauvres (1789-1989) » dans *Démocratie et pauvreté*, Albin Michel, Paris, 1991, p. 477.

16. K. Marx (*Le manifeste du Parti communiste* (1848), LGF, Paris, 1973, p. 19-20, *Les luttes des classes en France*, Messidor/Ed. sociales, Paris, 1984, p. 100) donne le ton en qualifiant le lumpenprolétariat (« prolétariat en haillons ») de « putréfaction passive des couches les plus basses de la vieille société (qui) est entraîné par endroits par le mouvement pour la révolution prolétarienne, mais toute sa situation le prédispose à se laisser acheter pour des machinations réactionnaires ».

vateurs et socialistes se retrouvent d'accord pour rejeter l'absence de moralité et de conscience de « l'anti-ouvrier »¹⁷.

Les anarchistes, réfractaires de l'exclusion

Mais tous ne réagissent pas ainsi. Des libertaires et certains militants de l'extrême gauche socialiste ne considèrent pas le travailleur migrant et non qualifié comme un membre extérieur et opposé aux classes populaires. Ils dénoncent violemment comme P. Delesalle cette forme de syndicalisme qui a pour but de « créer une aristocratie syndicale, un prolétariat privilégié de métier en antagonisme avec l'armée des sans travail, des sans métier, qui augmente chaque jour ». Le résultat de cette démarche syndicale est de « diviser ainsi le prolétariat en deux au profit de la bourgeoisie et, par ce moyen, prolonger la société capitaliste ; en un mot faire œuvre antisocialiste, antirévolutionnaire ». Le but du syndicalisme révolutionnaire, selon Delesalle, en désaccord sur ce point avec la majorité de ses camarades, est non seulement de s'opposer au capitalisme, mais il ne doit pas aussi oublier de « préparer l'union de toutes les forces ouvrières, sans distinction, contre la classe bourgeoise toute entière »¹⁸. Les libertaires condamnent toutes les tendances qu'ils croient déceler chez les socialistes ou les syndicalistes tendant à diviser ou à opposer les ouvriers occupés et organisés aux sans-travail, trimardeurs et vagabonds.

Pour les libertaires, la priorité n'est pas à la critique économique du capitalisme mais aux institutions étatiques créées par la bourgeoisie qui servent à contrôler, à exploiter ou à réprimer les pauvres (J. Grave, *La société mourante et l'anarchie*, 1893). Ils se prononcent clairement pour la disparition des délits sociaux comme le vagabondage et la mendicité¹⁹. Partisans d'une disparition totale des prisons, ils répètent inlassablement que c'est l'ensemble du système étatique, par essence destructeur des individus, qu'il faut mettre à bas. Car non seulement la police et la justice sont corrompues par les hommes qui l'exercent et par la mission qu'on leur donne mais « la charité officielle ou officieuse » intervient pour compléter le système de contrôle et d'oppression. Pour S. Faure, les gouvernements de la IIIe République ont formé « la Confédération du vol, du mensonge et de la violence »²⁰.

Mais le point le plus original de cette critique, c'est l'attaque contre l'organisation du travail qui épuise les forces des prolétaires tout en ne leur permettant pas de vivre décemment. Le travail dans les usines est assimilé par les anarchistes à une forme moderne d'esclavage. Selon Libertad, on ne peut reprocher son oisiveté au vagabond, en faire un parasite qu'il faut pourchasser alors qu'il ne fait qu'essayer d'échapper à cette

17. Pour M. Perrot (« Délinquance et système pénitentiaire en France au XIXe siècle » dans *Annales-E.S.C.*, janvier-février 1975, p. 67-91, texte repris dans *Les ombres de l'histoire*, Flammarion, Paris, 2001), l'illégalisme, que portent notamment les vagabonds et leurs frères marginaux, ne suscite plus la sympathie et encore moins l'admiration mais le mépris et l'isolement.

18. P. Delesalle, *Les deux méthodes du syndicalisme*, Paris, 1903, p. 19.

19. A. Régnard (*De la suppression des délits de vagabondage et de mendicité*, 1898), ancien responsable de la Commune de Paris, est favorable à la suppression du délit de vagabondage. Il réagit au rejet de toute une population dont le principal défaut est d'être marginale, déviante et réputée allergique au travail. J. Lorris (ou L. Leroy), socialiste révolutionnaire de la SFIO et chroniqueur judiciaire à Auxerre, constate dans *Le Vagabond* (1908) l'injustice touchant les vagabonds qui n'en restent pas moins fiers, refusant d'être payé au rabais ou de plier devant ce simulacre de justice en insultant gendarmes et juges parce qu'ils ne savent pas se défendre autrement, qu'ils n'ont pas eu le droit à l'éducation. Ils demeurent des prolétaires qui subissent les mêmes lois capitalistes que leurs frères d'usine. Voir les idées également abolitionnistes de l'anarchiste E. Darnaud, *Vagabonds et mendiants*, Éditions de La Révolte, Paris, 1889, p. 28.

20. S. Faure, *Propos subversifs*, Les amis de Sébastien Faure, Paris, s.d., p. 61.

nouvelle servitude et à cet abrutissement que représente le machinisme. En tant que libertaire, il rejette le salariat, symbole de l'exploitation des ouvriers par le patronat et l'État complice, et affirme que le vagabond n'est pas un poids aussi lourd que veulent l'affirmer certains libéraux. Le véritable oisif, celui qui pèse sur la société, c'est bien le capitaliste « qui produit peu ou prou [et] consomme beaucoup »²¹. Les anarchistes nient non seulement le droit de l'État à punir le vagabond, mais ils proclament aussi, haut et fort, le droit des démunis à mendier et à vagabonder.

Les seuls reproches que les révolutionnaires font aux vagabonds, aux mendiants et au sous-prolétariat pour lequel ils veulent se battre, c'est l'apathie, la résignation face à leurs tristes destinées. Elle est dénoncée aussi bien par les anarchistes que par J. Vallès. Cette critique s'efface pourtant devant l'abnégation, la douleur et surtout la non-violence d'une population qui n'arrive même pas à haïr cette société qui la repousse.

Pour construire une société plus égalitaire, respectant la liberté et les droits des pauvres, les anarchistes croient en la révolution car réformer le système, comme le propose la majorité de la gauche, ne ferait que perpétuer l'oppression capitaliste sous des formes adoucies. Défenseurs des illégalismes populaires et du droit des pauvres, ils résistent pratiquement seuls à cette exclusion qu'ils ressentent comme un déchirement de la classe ouvrière.

Anarchisme et littérature : l'expérience du trimard

Pour les anarchistes, la situation d'errance n'est pas déconsidérée, au contraire elle apparaît même nécessaire et devient un genre de vie à la fois subversif et constructif. C'est sans doute pour cette raison que l'expérience du trimard est communément appréciée par les marges littéraires d'avant 1914 et les anarchistes. Comme le note A. Pessin : « Le trimard définit un type d'homme, en l'occurrence du type d'anarchiste complet. La vie au grand air, la liberté de diriger ses pas où bon lui semble, ce qui signifie aussi la rupture avec l'assignation sociale, à une fonction et une existence prédéterminées, l'égarement dans le monde et la société sont des attraits non négligeables »²². « Le sédentarisme, voilà l'ennemi » écrit Basalmo dans *Le Libertaire* du 16-23 juin 1907. Le nomadisme devient alors stratégie révolutionnaire.

Le vagabond révolté suscite l'engouement de la littérature libertaire. Certains espèrent dans une révolte des misérables et voient dans le vagabond un nouveau prophète de la Révolution. Guillaume, le personnage de *Similitudes* (1895) de Retté, est l'archétype du héros anarchiste, trimardeur et poète, qui pousse les paysans au soulèvement et dénonce les socialistes avides de pouvoir. Arrêté, il est confié à un médecin aliéniste avant d'être assassiné. Les notables sont rassurés car les forces de l'ordre préparent une déportation massive des ouvriers sans-travail, sans aveu et sans papier. Dans le roman *Le trimardeur* (1894), George Bonnamour exprime cette rencontre entre l'écriture naturaliste et l'idée libertaire²³. Le misérable Jean Fau erre avant de rejoindre les milieux anarchistes et de devenir terroriste. C'est « un savant à sa manière, il réalise la science pragmatique de l'anarchie, science de la solidarité humaine, de l'entraide et de la fraternité, qu'en esquissant entre libertaires, il souhaite propager au monde entier »²⁴.

21. A. Libertad, *Le travail antisocial et les mouvements utiles*, Éditions de l'Anarchie, Paris, 1909, p. 5.

22. A. Pessin, *La rêverie anarchiste*, Librairie des méridiens, Paris, 1982, p. 79-80.

23. Cf. C. Coquio, « Politique et poétique du trimard à la fin du XIXe siècle. Georges Bonnamour et Mécislas Golberg », dans *Littérature et Anarchie*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1999, p. 32-33.

24. A. Pessin, *La rêverie anarchiste*, op. cit., p. 80.

Le journal *Le Trimard*²⁵ est une expérience unique pour faire connaître les revendications du sous-prolétariat dans un esprit de conquête de la dignité et d'affirmation sociale. Dès le premier numéro, Mécislas Golberg, principal rédacteur du *Trimard*, définit ceux qu'ils souhaitent combattre : « Nous nous opposons contre tous ceux, qui sous la forme générale de résolution du conflit entre le travail et le capital, veulent la réalisation d'une forme économique vécue, représentée par la population autoritaire et rétrograde du prolétariat professionnel, syndiqué et organisé par le métier, au prix de l'esclavage du prolétariat libertaire et sans profession, attaché à la production machiniste, et créeront ainsi une forme nouvelle de l'exploitation du travail fécond par le travail pauvre » (« Nous », Sur le *Trimard*, n°1 juillet 1895, repris dans le n°1 du *Trimard* de mars 1897). Pour lui, le gueux est l'avenir et l'avant-garde de la classe ouvrière, avec face à lui deux ennemis redoutables : la bourgeoisie et le prolétariat professionnel organisé dans le socialisme collectiviste et dans le syndicalisme²⁶. Il s'oppose ainsi à la conception socialiste qui privilégie le prolétariat comme moteur de l'histoire au détriment du sous-prolétariat « renégat »²⁷, aux syndicalistes « bourreaux de vos frères les sans-travail » et à leur morale du travail. « L'ennemi du gueux est le socialiste, cet aristocrate du prolétariat » écrit Goldberg dans *Le Trimard* (15 mai 1897).

Le *Trimard* se méfie particulièrement de tous les palliatifs (organisations politiques, syndicales ou coopératives, œuvres d'assistance, lois sociales) qui peuvent arrêter ou « retarder l'heure des destructions nécessaires », d'où son opposition à la journée de huit heures : « Vos huit heures sont les aboutissants du capitalisme machiniste, comme le sont la prostitution, la justice et le suicide » (*Le Trimard*, n°6, « les Huit », 15 mai 1897). « Ils ont droit à tout » et ils réclament « la main mise sur la valeur créée par le chômage » (*Le Trimard*, n°4, février 1898) estimant que le capitalisme crée volontairement, à cette étape de son développement, une multiplication des sans-travail et des travailleurs intermittents. Non seulement la démarche est anti-étatique et anti-socialiste, mais elle est aussi unificatrice en appelant « les trimardeurs de toute forme » à se rassembler.

L'idéologie du *Trimard*, définie par Golberg, se distingue donc de la pensée anarchiste proudhonienne et surtout du syndicalisme révolutionnaire, auquel elle reproche de s'intéresser trop au prolétariat traditionnel au détriment des sans-travail. En cherchant à faire partir les revendications politiques de cette « masse noire, la masse des sans-travail et des affamés » (E. Girault, « Les sans-travail », *Le Libertaire*, 3-9 juin 1897), il reste proche de certains anarchistes, comme ceux du *Libertaire*, avec qui il partage une position anti-syndicale et « pro-marginaliste », dans la tradition de Bakounine qui fait du lumpenproletariat « la fleur du prolétariat » portant « tous les germes du socialisme de l'avenir. »²⁸ Pourtant, il se sépare également de ce groupe par son refus d'idéaliser les gueux, trop résignés et fatalistes pour émettre une quelconque revendication, et par sa vision progressiste du capitalisme comme accélérateur de l'histoire.

25. Sur le *Trimard*, organe de revendication des sans-travail puis *Le Trimard*, organe de revendication des sans-travail anticollectiviste comprend deux séries (de juillet à octobre 1895 et de mars à juin 1897 et un dernier numéro isolé en février 1898).

26. Wolfgang Asholt, « Anarchisme et sans-travaillisme, la pensée politique de Mécislas Golberg, 1869-1907 », dans *Marginales*, N°3/4, p. 190-191, hiver 2004-2005.

27. « Il arrive aussi que cette "lie" comme disent éloquentement Marx et Engels, contrecarre les projets du socialisme et du professionnalisme. Éloigné de la lutte sociale, le peuple miséreux ne peut l'apprécier que par intuition passagère, par des intérêts fugaces. Il juge selon le degré de sa détresse suivant la température de la saison, suivant les espoirs réveillés. Ces mobiles de son attitude n'ont que des relations bien indirectes avec la population ouvrière fixe, avec le salariat régulier. Aussi, c'est lui qui désorganise les grèves, qui empêche une "entente générale" sur les salaires, qui se refuse d'admirer les bienfaits de l'éloquence socialiste ». M. Golberg, *Le Trimard*, n°2, série 1897.

28. M. Bakounine, *Écrits contre Marx*, Archives Bakounine, T. 2, p. 17, cité par W. Asholt, *Anarchisme et sans-travaillisme*, p. 198-199.

L'expérience du Trimard est à la fois modeste et politiquement très minoritaire, mais elle révèle l'esprit de résistance face au consensus d'exclusion de l'époque. Si le destin du trimardeur est pour un temps scellé en tant que représentant d'un groupe condamné à disparaître sous les coups du salariat, il incarne cette misère avide de changement et l'homme révolutionnaire appelé à se multiplier, comme le constate le gardien Jacques Errant, le héros de Mirbeau dans *La vache tachetée*. Il symbolise à lui seul toute une humanité pour laquelle l'écrivain libertaire éprouve un attachement vital et désespéré.

Une littérature engagée aux côtés des exclus : une contre-culture populaire

Face aux représentations négatives des partisans de la répression ou du contrôle social, l'étude des sources littéraires s'avère fondamentale pour comprendre la condition des plus démunis à la fin du XIXe siècle. L'implication de ces « intellectuels » apparaît d'autant plus forte que la pauvreté et l'errance semblent les concerner personnellement. Réfractaires, ils développent une contre-culture autour de la pauvreté, dans laquelle ils tentent d'intégrer leurs principes révolutionnaires et poétiques. À l'opposé de la littérature « bourgeoise » ou réactionnaire²⁹, la littérature populaire du XIXe offre, au moins jusqu'à la fin des années 1870, une galerie de personnages traditionnels de bons vagabonds et de grands gueux condamnés injustement à l'errance (Guillaume le réfractaire, 1876, de Venet ou *Le Plus hardi des gueux*, 1878, d'Assolant), porteurs de valeurs comme le courage, la liberté et la justice. Cette littérature participe à l'édification d'une légende dorée des gueux, poursuivie à la fin du siècle par des poètes comme Schwob ou Fourès (*La Gueuserie : coureurs de grands chemins et batteurs de pavé*, 1889). Les « poètes des pauvres » (Richepin, Bruant et Rictus), selon l'expression de Magne (« Les poètes des pauvres », *Mercure de France*, juin 1901), construisent leur œuvre autour de la misère, de l'errance, et prennent la défense de ceux qui les vivent en leur donnant la parole. En 1876, la publication *La Chanson des gueux* vaut à Richepin un mois en prison car il a défendu les misérables et affirmé leur droit aux plaisirs. On tente encore, par le biais de la censure, d'imposer le « silence aux pauvres » (Richepin, *La Tribune*, 28 août 1876).

L'œuvre de Bruant, ses textes et ses refrains, imprégnés d'un anarchisme simple, transmettent la voix des malheureux. Le poète sait populariser l'image du « bon cheminot ». Mais Rictus va plus loin dans cette connaissance de la souffrance en écrivant en 1894 son premier poème en langue populaire, « *L'Hiver* » (*Les Soliloques du pauvre*, 1897). Rictus, qui a connu l'errance, les privations et le froid, se fait témoin privilégié des sentiments et des blessures d'un peuple sacrifié, aux moeurs et au langage méprisés, dont il essaie d'exprimer les plaintes mais aussi les plaisirs dans la lignée de Richepin. Avec Mirbeau et Vallès, il a en commun l'âpreté du regard, la critique sociale mêlée d'ironie quand il évoque le fatalisme de ses héros qui n'ont pas les moyens ni la force de se révolter. Le pauvre errant des *Soliloques* promène son regard noir sur une société uniquement faite par et pour les riches.

Dans les années 1890, les œuvres de Bruant et de Rictus rejoignent le travail de nombreux écrivains qui critiquent le régime républicain, jugé trop timoré sur le plan social³⁰, et se rapprochent du mouvement libertaire qui leur permet mieux d'exprimer leur révolte

29. « Étrangers aux misérables », comme l'écrit G. Bataille à propos de Zola. Cf. Y. Pagès, *Les fictions du politique* chez L.-F. Céline, Seuil, Paris, 1994, p. 45.

30. Jusque dans les années 1880 prédomine l'idée républicaine et progressiste que l'on retrouve dans l'œuvre de Victor Hugo (*Claude Gueux*, 1834) ou chez G. Sand (*Le père va-tout-seul*, 1844). Si Hugo n'en affirme pas

et leurs aspirations. Ils sont comme Séverine, Vallès ou Mirbeau avec le peuple, quoi qu'il arrive³¹.

L'innocent, le rejeté et le révolté

Comment un être innocent peut-il être traqué sans ressentir une révolte salutaire contre cette société? Souvent réaliste, cette littérature s'interroge sur la place de l'homme face aux métamorphoses de la société industrielle et aux conséquences de ces changements. Elle investit les combats de son temps en mettant en scène de véritables personnages d'errants : victimes de la crise et du déracinement, étrangers au pays, agitateurs menaçants pour la société.

Pour l'écrivain critique, l'innocence du misérable, proche de la nature, de l'enfant, du « bon sauvage » dans la tradition rousseauiste, s'oppose à la culpabilité et à l'agressivité du monde moderne. Ainsi, pour Mirbeau, l'enfant vagabond indocile et réfractaire à une éducation faite de préjugés et d'interdits, est beaucoup plus proche que les autres hommes du monde naturel et animal³². La vache de Maupassant dans « Le vagabond », Dingo (1913), le chien antimilitariste et anarchiste de Mirbeau, développent un véritable sens de l'humanité. Le dernier moment heureux de Randel, « le vagabond » de Maupassant, il le trouve en buvant de l'eau-de-vie, en chantant et s'amusant comme un enfant³³. C'est la dernière image du bonheur avant le déferlement de la violence sexuelle (le viol de la servante par Randel) et étatique (la mise hors d'état de nuire du vagabond). Il ne peut survivre qu'en commettant l'irréparable, le projetant dans un enfer peuplé de lois servies par des exécutants dociles et volontaires qui les appliquent à la lettre. Même Jean Loqueteux ou de Jean Guenille, bel exemple de héros positif dans l'œuvre de Mirbeau, est floué de ses mérites civiques parce que vagabond³⁴. Dans « Paysage de foule », les deux personnages ont la particularité d'appartenir à des groupes honnis. La foule et la police réclament l'arrestation d'un mendiant qui a ramassé le sac d'une femme juive. En protestant en sa faveur et le sauvant de la foule haineuse, la colère se retourne contre elle³⁵. La haine du pauvre et la haine du juif procèdent, selon Mirbeau, de la même peur de l'autre, de la même volonté de se venger sur un groupe des frustrations qu'imposent un système et un État. Coupable également, le rural victime de l'exploitation économique obligé d'aller en ville, où on lui fait miroiter une vie facile. Face à l'échec, il n'a plus de solution de repli. Il est à nouveau seul et abandonné à l'image des « gâs » de Gaston Couté, partis à Paris³⁶. Proches des anarchistes plus que de la tradition anti-moderniste

moins l'idée que le mendiant, le pauvre vagabond tout comme l'indigent font partie du peuple, il reste confiant dans une évolution réformiste.

31. Dans *Le Cri du Peuple* du 30 janvier 1887, Séverine, en écho à Vallès qui écrit 27 janvier 1884 : « Soyons toujours avec le peuple, même s'il fait saigner nos idées », résume leur pensée soudée en déclarant être « avec les pauvres toujours, malgré leurs erreurs, malgré leurs fautes, malgré leurs crimes ». Mirbeau (*La* 628-E8, Paris, Bib Charpentier, 1905, p. 307-308) assume l'héritage : « Et puisque le riche — c'est-à-dire le gouvernement — est toujours aveuglément contre le pauvre, je suis, moi, aveuglément aussi, et toujours, avec le pauvre contre le riche, avec l'assommé contre l'assommeur, avec le malade contre la maladie, avec la vie contre la mort ».

32. O. Mirbeau, « Le petit mendiant », dans *Contes cruels*, Séguier, Presses Universitaires du Mirail, Paris, 1990, 2, p. 173-177. Cf. P. Michel, « Les contradictions d'un écrivain anarchiste », dans *Littérature et Anarchie*, Toulouse, p. 32-33.

33. *Contes et nouvelles*, Gallimard, Paris, 1979, II, p. 865.

34. O. Mirbeau, « Les millions de Jean Loqueteux », dans *Le Journal*, 26 décembre 1897, et « Le portefeuille », dans *Le Journal*, 23 juin 1901.

35. O. Mirbeau, « Paysages de foule », dans *La Pipe de cidre*, Flammarion, Paris, 1919, p. 179-180.

36. G. Couté, *La chanson d'un gâs qu'a mal tourné*, Éd. E. Rey, Paris, 1928, p. 99-101.

et anti-citadine, Couté et Mirbeau dénoncent le pouvoir de l'argent et la cupidité d'un système qui profitent de l'innocence des gens de peu.

Même la mort de l'errant passe inaperçue. Ce qui frappe Richepin (*La Chanson des gueux*) comme Mirbeau (« Sur la route », *La vache tachetée*, 1921), c'est que l'on meurt anonymement à côté de ceux qui ont chaud. Le « gueux » de Maupassant, mendiant et infirme, n'est déjà plus un être humain et seulement un être encombrant. Les gendarmes le rouent de coups, puis l'enferment. Il devient une chose que l'on manipule, que l'on l'oublie et qui s'efface : « Quand on vint pour l'interroger au petit matin, on le trouva mort sur le sol. Quelle surprise ! »³⁷. La fin de « *L'Aveugle* » montre également cette incommensurable bêtise humaine qui fait réagir le narrateur, lui inspirant « un souvenir triste et une pensée mélancolique vers le gueux, si déshérité dans la vie que son horrible mort fut un soulagement pour tous ceux qui l'avaient connu »³⁸. En poussant à bout les êtres sans défenses, la société aliène les misérables et les mène à leur propre perte.

Face à la cruauté d'un système, ces auteurs voient dans le pauvre errant ce potentiel pur de révolte, et ils cherchent les mots les plus simples pour la retranscrire. Elle peut prendre la forme de la revendication fondamentale de Randel : « J'ai le droit de vivre, puisque je respire, puisque l'air est à tout le monde. Alors, donc, on n'a pas le droit de me laisser sans pain »³⁹ ou celle directement plus menaçante d'une vengeance populaire : la revanche de la « canaille »⁴⁰.

L'État, voilà l'ennemi !

La situation faite à la pauvreté est bien le symbole de l'oppression généralisée. Vallès et Mirbeau critiquent les institutions étatiques et la trahison des hommes politiques, même les plus progressistes, qui aspirent à gouverner l'État, solidaires avec les possédants et ignorant les réalités du peuple condamné à la misère. Pour Mirbeau, l'État est le plus grand criminel « qui opprime, qui étouffe et qui écrase l'individu » (*Le Gaulois*, 25 février 1894) et tant qu'il existera, le vagabondage et la mendicité seront réprimés. La police et la justice participent à la criminalisation des classes populaires et ne représentent que l'intérêt d'une caste. Vallès excelle aussi dans la dénonciation des rafles de pauvres et de miséreux et des crimes de la préfecture de Police, institution qui menace en permanence les libertés publiques. La société crée ainsi ses propres monstres, qui servent de boucs émissaires et de victimes expiatoires en temps de crise. Le crime, c'est d'être pauvre : la société « veut des misérables, parce qu'il lui faut des criminels pour étayer sa domination, pour organiser son exploitation ! »⁴¹.

À côté des institutions classiques de la répression, Mirbeau critique également cette science qui prétend enfermer la pauvreté dans la démence et qui se vend ainsi aux plus puissants, justifiant les théories morales les plus réactionnaires et imposant sa dictature⁴². Cette nouvelle traque, plus hypocrite, correspond au même sentiment d'exclusion envers ceux qui dérangent, qu'ils soient misérables, libertaires ou encore juifs. Vallès, in-

37. « Le gueux » dans *Contes et nouvelles*, Gallimard, Paris, 1974, 1, p. 1229-1230.

38. Idem, p. 405.

39. G. de Maupassant, « Le vagabond », *Contes et nouvelles*, II, p. 858.

40. A. Retté, « Un vagabond chante » (1899), dans *L'Almanach du père peinard*, SPAG-Papyrus, Paris, 1984, p. 29.

41. O. Mirbeau, « Les mémoires de mon ami », dans *Chez l'illustre écrivain*, Flammarion, Paris, 1920, p. 242-243.

42. O. Mirbeau, « La folle », dans *La Vache tachetée*, Flammarion, Paris, 1921, p. 137-144. A. France, (*Les fous dans la littérature*, 1887), s'en prend aux « médecins aliénistes qui font enfermer les gens dont les passions et les sentiments s'écartent sensiblement des leurs ».

terné par son père à cause de ses activités anti-bonapartistes, sait que tous les moyens sont bons pour se débarrasser des indésirables.

L'écrivain forme ses propres arguments critiques contre l'idéologie associant l'errant au criminel ou au parasite. Il associe cet ordre social et moral à une nouvelle religion. Verlaine ne s'y trompe pas et présente les vagabonds comme des hérétiques dangereux. G. Nouveau, lui-même arrêté pour vagabondage, dénonce ce pouvoir d'État qu'il associe au système républicain⁴³. Ces réfractaires de la plume haïssent par-dessus tout ces milieux feutrés où règnent les maîtres du mensonge et ces institutions créées pour enfermer les déviants. Ils jugent l'incapacité de la société à produire autre chose que de la répression et des inégalités. Ils se sentent proches des vagabonds et justifient leurs attaques contre un monde qui ne comprend pas et élimine cette altérité sociale au nom d'une conception de l'unité et de la justice propre au développement de l'État républicain libéral qu'ils abhorrent.

Mais au-delà de ces critiques radicales, l'errance n'est jamais déconsidérée, vue comme un vice, une dépravation. Au contraire, elle apparaît même nécessaire à leurs aspirations littéraires. Ils y voient un genre de vie à la fois subversif et constructif, une manière d'exister autrement dans une société étatisée et policée. Ils rejoignent les anarchistes dans leur vision d'un vagabondage politique et poétique⁴⁴.

De l'amour du pauvre et de la fraternité

Révolutionnaires, ces écrivains professent une tendresse particulière pour le peuple des miséreux, mendiants et vagabonds. Au-delà de l'engagement idéologique, ils restent attachés à un christianisme primitif, bienveillant pour les pauvres, dans la lignée des ordres mendiants, qui prônent un genre de vie rigoureux, axé sur l'humilité et le refus de toute sécurité vaine, une religion de l'amour opposée à l'institution ecclésiastique. Pour les écrivains ultra catholiques comme L. Bloy et G. Nouveau (Humilis), il faut donc condamner et fuir le monde moderne coupé de Dieu jusqu'à choisir de devenir mendiculus et pauper, « l'abandonné » parmi les abandonnés pour L. Bloy, qui suit la voie tracée par Saint Labre, le saint des pauvres⁴⁵. Bloy, Nouveau et Bernanos incarnent cette tradition religieuse qui part de la différenciation entre le pauvre, proche de Dieu, et le misérable qui « ne peut plus que porter témoignage que de l'effroyable injustice qui lui est faite »⁴⁶. Paradoxalement, ces écrivains, qui rejettent les institutions religieuses comme le monde moderne et dénoncent les lieux pour enfermer les misérables, sont finalement très proches des idées libertaires. Dans L'abbé Jules (1888), Mirbeau, comme d'autres intellectuels progressistes (Séverine, Pouget, Retté), montre son attachement à cette religion primitive des pauvres, trahie par le catholicisme. Le retour du Christ sonne comme la revanche des principes bafoués du christianisme⁴⁷. Toujours trahi, son combat

43. P. Verlaine, « Grotesques », dans *Oeuvres poétiques*, édition Garnier frères, Paris, 1969, p. 34-35 et G. Nouveau, « Lettre du 2 septembre 1908 », dans *Œuvres poétiques*, T. 1, Gallimard, Paris, 1953, p. 50-51.

44. A. Pessin, *La rêverie anarchiste*, op. cit., p. 80 et J.-C. Beaune, *Le vagabond et la machine*, Champ Vallon, Paris, 1983, p. 15.

45. Chez Saint Labre (1748-1783), la pauvreté et l'errance prennent chez lui une « valeur pénitentielle » qui le rend comme l'écrit J. Gadille « solidaire du milieu des misérables ». Cf. J. Gadille, « Une expérience de la pauvreté sainte au XIXe siècle : Benoit-Joseph Labre », dans *Recherches et débats : la pauvreté, des sociétés de pénurie à la société d'abondance*, n°49, décembre 1964, Fayard, p. 80-93.

46. G. Bernanos, « Dans l'amitié de L. Bloy », dans L. Estang, *Présence de Bernanos*, Plon, Paris, 1947, p. XVIII-XIX.

47. J. Rictus, « Le Revenant », dans *Les soliloques du pauvre*, Sevin et Rey, Paris, 1903, p. 146.

paraît encore voué à l'échec et mène à la Passion. C'est le sort de tous les défenseurs des pauvres.

Mais si les auteurs chrétiens voient dans la charité un soulagement à la souffrance, les libertaires la condamnent, car elle humilie le pauvre et joue le rôle de soupape de sécurité d'un monde capitaliste malade. Pour Mirbeau, comme pour France, la propagande charitable et ses fêtes « font croire aux gens qu'ils sont très bons alors qu'ils ne sont pas bons du tout, qu'ils font du bien alors qu'ils ne font pas du bien, qu'il leur est facile d'être bienfaisant, alors que c'est la chose la plus difficile au monde »⁴⁸.

Cet attachement, cet amour du pauvre, relève aussi de raisons plus affectives et psychologiques. Ne sont-ils pas des irréguliers, des réfractaires⁴⁹, des êtres de douleur qui se condamnent à vivre à part ? Dès son premier roman, *Le Calvaire* (1886), Mirbeau pense que l'errance pourrait le sauver, mais avec la maturité il comprend que toute fuite est une illusion. Dans *Les vingt-et-un jours d'un neurasthénique* (1901), l'écrivain est hanté par l'omniprésence de la folie et de la mort. Ce sentiment ne le quitte pas, il frôle la déraison et ne s'en extirpe que par un sursaut de révolte, de lucidité désespérée⁵⁰. Comme pour Maupassant, l'influence déterminante de Schopenhauer est visible : « Tout n'est qu'un effort douloureux vers les chimères décevantes ». Il lui faut sans cesse mobiliser toute son énergie pour retourner vers les hommes dont il aime les qualités de solidarité autant qu'il déteste l'égoïsme et la lâcheté.

Les gueux de la pensée, tels qu'ils se perçoivent, font partie des « trimardeurs de toute forme » selon l'expression de Goldberg. L'écrivain a donc un frère avec lequel il partage beaucoup. Vallès est longtemps considéré comme un homme n'ayant pas « d'état ». C'est par le pauvre (« le pauvrisme ») qu'il se voit et voit le monde⁵¹. C'est aussi, à sa façon, le cas de Bloy qui recherche désespérément son « cher frère » vagabond⁵². Lorsque ces écrivains « marginalisés » décrivent les pauvres, ils réagissent dans leur chair et ressentent leurs humiliations, leurs blessures, qui les renvoient à leur propre sensation de malaise, d'exclusion et de souffrance existentielle. Le dégoût engendre chez eux la révolte, mais aussi la mélancolie. Maupassant, Mirbeau, Verlaine, Rimbaud, Retté et Nouveau se sentent eux-mêmes poussés par le besoin irrésistible de partir, de tout quitter. Ce sont des vagabonds, tels que les définit l'anarchiste individualiste Stirner, qui rentrent dans cette « classe des gens inquiets, instables et sans repos que sont les prolétaires, et quand ils laissent soupçonner leur manque de domicile moral, on les appelle des « brouillons », des « têtes chaudes » et des « exaltés »⁵³.

Cette errance littéraire et politique dépasse le cadre réducteur du vagabondage au sens pénal. L'errance en tant que refus des normes sédentaires n'est-elle pas une solution à la passivité qui tétanise ces écrivains ? N'est-elle pas ainsi l'affirmation de la liberté, un moyen d'abolir les frontières ?

48. A. France, *Crainquebille, Putois, Riquet et plusieurs autres récits profitables* (1904), Calmann-Lévy, Paris, 1985, p. 187-190.

49. J. Vallès, *Les réfractaires*, op. cit., p. 24-25.

50. P. Michel, *Lucidité, désespoir et écriture*, Société Octave Mirbeau-Presses de l'Université d'Angers, Angers, 2001, p. 11.

51. Dans l'œuvre de Vallès (*Le Bachelier*, LGF, Paris, 1972, chap. IV, p. 40-41 et chap. XXVIII, p. 321-322, et *L'insurgé*, Garnier Flammarion, Paris, 1970, p. 271), le pauvre apparaît à la fois comme le guide et le double de l'auteur.

52. L. Bloy, *Exégèse des lieux communs*, U. G. E., Paris, 1983, p. 249-250.

53. M. Stirner, *L'unique et sa propriété* (1844), Stock, Paris, 1978, p. 153-154.

Pour le peuple uni

Pour les écrivains critiques, mystiques ou révolutionnaires, pauvres et vagabonds se croisent, se mélangent et s'associent aux rejetés, aux réfractaires et aux innocents (les enfants, les infirmes, les simples d'esprit), à tous ceux qui souffrent et font l'expérience de l'exclusion. Ils développent, en réaction à cette idéologie du rejet, l'idée d'un peuple uni par la souffrance, les privations et l'exploitation économique. Chez Philippe, écrivain pauvre qui s'engage dans une lutte pour l'expression des plus humbles, on retrouve ces thèmes de la vérité des pauvres et de la fidélité à son milieu d'origine. Il s'agit toujours pour lui de rétablir le pauvre dans son droit social sans abolir l'aspiration spirituelle à la pauvreté⁵⁴.

Si ces écrivains des marges peuvent apparaître comme « réactionnaires » aux yeux de certains libéraux ou socialistes quand ils se déclarent hostiles aux progrès symbolisés par le développement du positivisme et de l'industrie, ils ne se contentent pas d'une glorification de l'errance ou d'une mystification de la pauvreté. En redonnant de la vie à ces visages volontairement effacés, leurs écrits deviennent une revanche des sans espoir sur l'Histoire.

Lutter contre ce rejet, cette exclusion d'une partie des classes populaires, apparaît à l'écrivain critique comme une seconde religion. Tout en voulant rompre avec l'idéalisation du pauvre, Vallès, Mirbeau, Philippe, rejoignent la littérature populaire d'inspiration libertaire (de Bruant notamment) en insistant sur la solidarité qui unit ou devrait unir les malheureux. Vallès aspire, dès son engagement dans la Commune, à un front révolutionnaire qui rassemblerait les déclassés, les petits-bourgeois, les paysans désillusionnés et les ouvriers. On retrouve cet engagement dans sa sympathie pour les marginaux qui sont pourchassés et exclus des villes. Celui que M.-C. Bancquart décrit comme un éternel défenseur « de l'imaginaire communion de Paris »⁵⁵ n'accepte pas l'exclusion des fous, des saltimbanques, des misérables et des désespérés dont il se sent, lui le vieux proscrit, solidaire. C'est parce qu'ils sont réfractaires qu'ils tomberont sous le coup des nouvelles lois sur les récidivistes, qui annoncent l'expulsion du monde de la bohème des villes dont il a été longtemps l'âme. C'est, écrit-il, « le calcul des agglomérations dorées »⁵⁶. Suivant la tradition hugolienne, Vallès ne veut pas diviser le peuple entre classes laborieuses et classes dangereuses. Dans ce sens, les anarchistes comme Golberg s'inscrivent dans cette tradition quand ils cherchent à unir les gueux de la pensée et les trimardeurs, contre la bourgeoisie libérale et le socialisme collectiviste.

Dans sa lutte, l'écrivain n'est pas au service d'un parti ou d'une idéologie, mais au service de principes. Pour l'auteur libertaire, la seule révolution qui compte, sans aucun doute la plus difficile, est celle des esprits et de la lutte contre les préjugés sociaux à l'origine des ségrégations et des exclusions sociales. Servir un peuple opprimé n'est pas se mettre au service d'une classe, mais se projeter dans un monde enfin solidaire et fraternel.

Un combat pour la dignité

Dans la société de la fin du XIXe siècle, des anarchistes et des écrivains prennent fait et cause pour les errants, entreprenant même une déconstruction des représenta-

54. C.-L. Philippe, « Être pauvre », dans *Chroniques du Canard sauvage* (1903), Gallimard, Paris, 1980, p. 109 et Charles Blanchard (1924), Gallimard, Paris, 1956 p. 190.

55. M. C. Bancquart, « Jules Vallès et le peuple », dans *Romantisme*, 1975, n°9, p. 124.

56. J. Vallès, *Le tableau de Paris*, op. cit., p. 354-358.

tions dominantes et une (re)valorisation de la pauvreté. Ils se servent de la répression imposée à la pauvreté errante comme une arme contre l'ordre social. Comme les anarchistes, avec qui ils partagent nombre d'engagements sans adhérer forcément à toutes leurs idées, les écrivains des marges littéraires reprennent le mythe du héros solitaire en lutte pour une société plus juste. Engagés, ils se veulent les représentants de cette culture populaire singulière, de cet imaginaire qui fait de l'errant une figure authentique de l'illégalisme. Cette identité révolutionnaire et littéraire des misérables rompt avec les normes bourgeoises prônant la sédentarité, le fatalisme et l'indigence docile, cachée. Le pauvre errant devient à la fois un espoir pour l'avenir, un défi à l'ordre existant et un symbole de la résistance au système capitaliste libéral, mais aussi à un socialisme qui n'a que mépris pour les déclassés.

Anarchistes et écrivains révolutionnaires veulent redonner la parole à celui que l'on a bâillonné, qui ne peut même plus parler, comme le gueux de Maupassant qui « avait à peu près perdu l'usage de sa langue » et dont la « pensée aussi était trop confuse pour se formuler par des paroles »⁵⁷, rendre la parole à celui qui est le grand exclu de l'Histoire qui se fait non seulement sans lui mais aussi contre lui⁵⁸. Ces militants de la lutte contre l'exclusion s'attellent à cette tâche révolutionnaire de « sauver de la misère tous les misérables »⁵⁹.

Ces résistances politiques et ce contre-feu littéraire n'ont eu que peu d'impact jusqu'à la fin des années 1890. Elles n'empêchent pas les gouvernements républicains, avec l'appui d'une forte partie de l'opinion, de pratiquer une politique répressive. Peu d'écrivains ont soutenu la « racaille » de la Commune et peu se mobilisent pour Richepin, condamné pour son apologie des gueux. Ils sont également rares à s'élever contre la loi de relégation de 1885. À la fin des années 1890, la situation évolue : l'intervention massive des intellectuels pour Dreyfus accompagne le soutien apporté par les écrivains progressistes et libertaires au bon juge Magnaud. L'idée selon laquelle le vagabond n'est ni forcément un délinquant, ni forcément un criminel, s'impose chez de plus en plus de réformateurs comme contrepoids à la réalité répressive.

En cette fin de siècle, l'arrivée au pouvoir des radicaux permet le vote des premières grandes lois sociales. Les insatisfactions demeurent car ces mesures sont, pour beaucoup, loin d'être suffisantes : la gauche arrivée au pouvoir ne réforme pas l'institution judiciaire et laisse en état le Code pénal. Les anarchistes se divisent sur le problème de l'organisation des sans-travail entre anarcho-syndicalistes et individualistes alors que le mouvement socialiste s'unit. Ce grand rêve de fraternité semble s'effacer pour de nombreux écrivains qui s'éloignent de leurs premiers engagements. Certains se convertissent comme Retté ou Péguy. D'autres, toujours fidèles, se murent peu à peu dans le silence.

Pourtant, leur combat trop souvent oublié marque leur époque, car en dénonçant l'hypocrisie, l'égoïsme des classes possédantes et la violence légale qu'elles exercent sur les plus démunis, ils ont non seulement cherché à être des porte-parole fidèles et attentifs à leur douleur, mais aussi à les rétablir dans leur dignité et leur véritable place dans la société. Cet engagement, aujourd'hui encore plus qu'hier, mérite d'être médité, renouvelé et poursuivi.

57. G. de Maupassant, « Le gueux », op.cit., 1, p. 1229.

58. J.-F. Wagniar, « À la recherche de la parole errante », dans *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°20-21, 2000/1.

59. C. Péguy, « De Jean Coste », dans *Les cahiers de la quinzaine*, second semestre 1902, p. 38.

Bibliothèque anarchiste

Jean-François Wagniar
Le poète et l'anarchiste : du côté de la pauvreté errante à la fin du XIXe siècle
2007

extrait le 1er août 2026 de *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*

bibliotheque-anarchiste.com